

Tableau provisoire des questions soulevées et des éléments de réponse apportés

Tableau des questions pour lesquelles une réponse explicite figure dans la réunion et/ou le projet de compte rendu.

N°	Question	Réponse apportée	Source de la réponse	Observation / réserve
1	Le projet est-il déjà acté ? Va-t-il forcément se réaliser ?	Non. Le projet n'est pas acté. La consultation publique est en cours et la décision finale relèvera du préfet, après avis des collectivités, des services de l'État et du commissaire enquêteur.	Réunion + compte rendu	Le compte rendu rappelle également que la commune, l'intercommunalité et plusieurs communes situées dans un rayon de 6 km seront consultées.
2	Le commissaire enquêteur est-il indépendant alors qu'il est désigné par le préfet ?	Oui. il n'est pas placé sous son autorité hiérarchique du Préfet et doit produire une analyse indépendante.	Réunion	
3	Comment les habitants peuvent-ils participer à l'enquête publique ?	Par le registre numérique, courriel, courrier à la préfecture et lors des permanences du commissaire enquêteur, pendant la période de consultation.	Réunion	La réunion a rappelé une période allant jusqu'au 3 décembre 2026.
4	Où seront publiées les réponses aux contributions ?	Sur le registre en ligne. Une version papier des réponses pourra être consultée lors des permanences physiques du commissaire enquêteur.	Réunion + compte rendu	
5	Les diapositives et le dossier complet seront-ils accessibles après la réunion ?	Oui. Le support de présentation et les études du dossier doivent être disponibles sur le registre numérique et en version papier.	Réunion + compte rendu	
6	L'éolien garantit-il à lui seul la souveraineté énergétique de la France ?	Non. L'éolien est présenté comme une solution parmi d'autres, avec le nucléaire, le solaire, l'hydraulique et les autres énergies bas-carbone.	Réunion	
7	Pourquoi la France exporte-t-elle de l'électricité alors que les factures augmentent ?	Le réseau européen est interconnecté. La France peut exporter lorsque sa production dépasse sa consommation et importer dans la situation inverse. Les échanges se font au prix du marché.	Réunion + compte rendu	Le compte rendu ajoute des données sur le solde exportateur français en 2025 et la valorisation des exportations.
8	À quel prix la France revend-elle son électricité à ses voisins ?	Au prix du marché. Le compte rendu indique que les exportations françaises de 2025 ont été valorisées au-dessus du coût moyen de production français, tout en rappelant que certaines heures peuvent être peu rémunératrices ou négatives.	Réunion + compte rendu	
9	Pourquoi la facture d'électricité augmente-t-elle malgré les exportations ?	Le prix de gros européen est fixé par le coût de la dernière centrale appelée pour satisfaire la demande. Lorsqu'il s'agit d'une centrale à gaz, le prix du gaz et du CO2 influencent le prix de marché pour tous les producteurs.	Réunion + compte rendu	
10	Le mécanisme européen de fixation du prix de l'électricité peut-il évoluer ?	Une évolution dépend des États membres. Le compte rendu précise que la réforme engagée depuis 2024 conserve le principe du prix marginal, tout en encourageant les contrats de long terme et les PPA.	Réunion + compte rendu	La date et l'ampleur d'un éventuel effet sur les factures restent incertaines.
11	Les producteurs éoliens financent-ils les infrastructures de raccordement ?	Ils paient une quote-part du S3REnR ainsi que les ouvrages propres à leur raccordement. Cette contribution ne finance cependant pas l'ensemble des investissements de RTE.	Réunion + compte rendu	
12	Les éoliennes peuvent-elles répondre rapidement aux demandes de RTE ?	Oui. EnergieTEAM indique que les éoliennes peuvent être bridées ou arrêtées rapidement, notamment sur un pas de temps court, avec des pénalités en cas de non-respect des demandes d'exploitation.	Réunion + compte rendu	
13	Les fondations seront-elles entièrement retirées lors du démantèlement ?	Oui. Le compte rendu indique que le massif de fondation, situé à environ 3,5 mètres de profondeur, doit être entièrement démolit et retiré.	Réunion + compte rendu	
14	Quelle forme peut prendre la garantie financière de démantèlement ?	Elle peut prendre la forme d'une garantie bancaire, d'une assurance ou d'un cautionnement auprès de la Caisse des dépôts. En cas de défaillance, la garantie peut être mobilisée pour permettre à l'État de faire réaliser la remise en état.	Compte rendu	Le type de garantie effectivement retenu pour ce projet n'est pas encore identifié.
15	Existe-t-il un marché pour les éoliennes démontées ?	Oui. EnergieTEAM cite un marché de l'occasion, notamment en Espagne et en Écosse, ainsi que des besoins dans des secteurs limités par des contraintes de hauteur.	Réunion + compte rendu	
16	Les pales sont-elles recyclées ?	Elles ne sont pas encore recyclées de manière classique. Elles peuvent être utilisées comme combustible, dans la fabrication du ciment ou sous forme broyée dans certains produits du BTP. Le compte rendu mentionne aussi des objectifs réglementaires croissants de réutilisation et de recyclage.	Compte rendu	
17	Que peut faire un riverain qui subit un bruit important ?	Il doit signaler la gêne à la mairie ou à EnergieTEAM Exploitation. Des sonomètres peuvent être installés pendant plusieurs semaines. Si une émergence est constatée, l'exploitant doit prendre des mesures pour se remettre en conformité.	Réunion + compte rendu	
18	Les niveaux sonores de plusieurs éoliennes s'additionnent-ils directement ?	Non. Les niveaux sonores suivent une échelle logarithmique. Le compte rendu donne l'exemple de deux sources de 40 dB(A), qui produiraient environ 43 dB(A), et non 80 dB(A).	Compte rendu	Cette réponse théorique ne remplace pas une étude acoustique locale du cumul.
19	Est-il possible de réduire le bruit d'une éolienne ?	Oui. Un plan de bridage acoustique peut réduire la puissance, modifier le régime de rotation ou l'angle des pales. Dans les cas les plus contraignants, il peut prévoir un arrêt temporaire.	Réunion + compte rendu	
20	Les fréquences sonores et les infrasons ont-ils un impact démontré sur la santé ?	Le compte rendu cite l'ANSES, qui ne relève pas d'impact direct démontré sur l'audition et ne conclut pas à des maladies ou dommages physiologiques liés aux infrasons aux niveaux rencontrés chez les riverains.	Compte rendu	Cette réponse concerne l'état général des connaissances et ne tranche pas la gêne individuelle de chaque riverain.
21	Peut-on supprimer les effets stroboscopiques sur une habitation ?	Oui, par un plan d'arrêt pendant les périodes où les ombres portées sont effectivement observées. Le riverain doit communiquer précisément les horaires et périodes concernées.	Réunion + compte rendu	
22	Qui impose le balisage lumineux des éoliennes ?	Le balisage est imposé par l'Aviation civile et l'Armée. La filière travaille sur des dispositifs comme les transpondeurs afin de limiter le balisage lorsque cela sera autorisé.	Réunion + compte rendu	
23	Pourquoi n'y a-t-il pas d'éoliennes dans d'autres secteurs ?	Le compte rendu invoque la présence du Parc naturel régional du Marais poitevin au nord et les contraintes du radar militaire de Rochefort au sud.	Compte rendu	
24	Comment l'IFER est-elle répartie entre les collectivités ?	La répartition légale annoncée est de 20 % pour la commune, 30 % pour le département et 50 % pour l'intercommunalité. Le compte rendu précise qu'Aunis Atlantique reverserait 65 % de sa part à Longèves.	Réunion + compte rendu	
25	Quand les premières recettes de l'IFER seront-elles versées ?	Après la mise en service du parc, avec un versement au prorata si le parc ne fonctionne qu'une partie de l'année. Le compte rendu indique qu'une année complète de fonctionnement est nécessaire pour un versement intégral.	Réunion + compte rendu	
26	Les propriétaires et exploitants agricoles ont-ils accepté le projet ?	Oui, EnergieTEAM affirme disposer de la maîtrise foncière nécessaire et avoir signé des promesses de bail avec les propriétaires et exploitants concernés.	Compte rendu	
27	Qui détient les droits fonciers sur la parcelle concernée par le différend avec Eolise ?	EnergieTEAM affirme que la Ferme éolienne Nèveuses est seule détentrice des droits fonciers sur la parcelle ZK05 et qu'une attestation notariale publiée a été versée au dossier.	Compte rendu	La pièce notariale doit être vérifiée dans le dossier officiel.
28	Les deux éoliennes sont-elles dans une zone d'exclusion du PNR ?	Le compte rendu affirme que les deux éoliennes sont dans une zone de vigilance, et non dans une zone d'exclusion. EnergieTEAM indique avoir travaillé avec le PNR en 2020 pour éviter un effet barrière sur les couloirs de migration.	Compte rendu	

29 Quelles sont les caractéristiques générales du projet ?	Le projet comprend deux éoliennes, pour une puissance totale de 8,4 MW et une production estimée à 18,015 GWh/an dans la configuration N117. Les hauteurs indiquées sont de 150 m pour E2 et 159 m pour E1.	Compte rendu	Le modèle définitif reste à arrêter parmi plusieurs modèles compatibles.
30 Une étude de saturation visuelle a-t-elle été réalisée ?	Oui. L'analyse de dix points de vue conclut à une saturation globalement faible à modérée, sans effet qualifié de fort ou très fort. La sortie de Longèves est toutefois identifiée comme un point de perception plus marquée.	Compte rendu	Les résultats sont théoriques et ne suppriment pas les impacts visuels ressentis par les habitants.